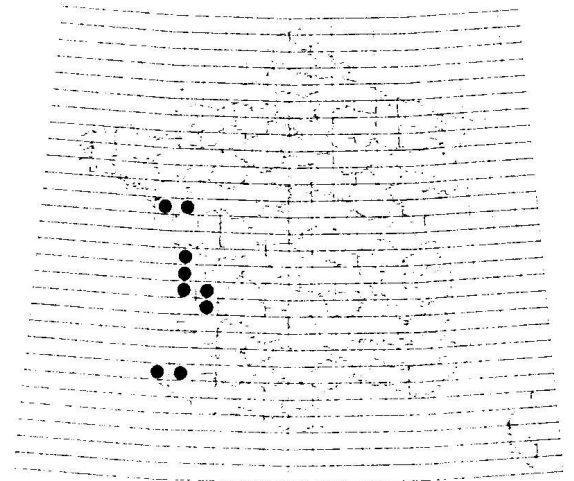


Angelica heterocarpa Lloyd

Synonymes principaux :

Nom français : Angélique à fruits variables

<u>PROTECTION</u>	<u>COTATION UICN</u>
.Liste nationale (Annexe I)	POUR LE MONDE V
.Convention de Berne (Annexe I) .Directive Habitats (Annexes II et IV)	PROPOSEE POUR LA FRANCE V <u>CATEGORIE PATRIMONIALE</u> A



Description :

Hémicryptophyte à scape qui diffère d'*Angelica sylvestris* L. par les fruits dont les ailes sont plus étroites que le corps du méricarpe.

Distribution générale :

Dupont (1962) lui donne le statut d'eu-atlantique sublittorale (endémique franco-atlantique). Pour Flora Europaea, elle est considérée comme endémique française du Sud-Ouest. Elle serait à rechercher activement en Espagne, dans l'embouchure de la Bidassoa (Lesouef).

Distribution en France :

Grands estuaires du littoral atlantique soumis à la marée.

- **Loire-Atlantique** : estuaire de la Loire, de Paimbœuf jusqu'au Cellier. Remonte jusqu'à Vertou dans la Sèvre Nantaise.
- **Charente-Maritime** : boucles de la Charente autour de Rochefort et de Saint-Savinien.
- **Gironde** : rives de la Gironde. Remonte dans la Dordogne jusqu'à Fronsac et dans la Garonne jusqu'à Bordeaux.
- **Pyrénées-Atlantiques** : Adour à Bayonne et à Urt. Nive à Bayonne. Recherchée sans succès dans la Nivelle et la Bidassoa.

Ecologie :

L'espèce se rencontre habituellement sur le bord vaseux des estuaires soumis à la marée. D'après Figureau et Richard (1990) elle est considérée comme une hygrophite des berges argilo-vaseuses. Son biotope se situe entre le niveau moyen des marées et celui de pleine mer de vives eaux. En ce qui concerne la Loire, à Nantes elle se situe entre la cote de 2,50 m et 3,70 m. Pour les pentes les plus faibles, de grandes plages en forme de crique sont densément peuplées par l'angélique. De plus il a été remarqué un comportement totalement épiphyte sur les troncs de *Salix alba* L., pourvu que ceux-ci prospèrent entre la cote 2,50 et la cote 3,70 m. Sur une hauteur de plus de un mètre, le tronc est couvert de mousses où sont piégées les semences. Dans ces circonstances, les plantes peuvent atteindre un développement normal et sont capables de venir au terme de leur croissance pour produire une inflorescence convenable. Très souvent, elles sont entraînées lors de crues et se réimplantent sur les berges où elle deviennent totalement adultes.

Etat de conservation :

La population globale de ce taxon est encore importante malgré les aménagements effectués dans tous les estuaires où elle est présente et qui font peser une menace sérieuse. Ceci est en partie dû au fait que ce milieu de fort marnage se reconstitue très vite après les aménagements de berges surtout lorsque le domaine maritime réalise des perrés. Les populations les plus importantes sont à la hauteur de la partie la plus urbanisée des estuaires. Il est difficile d'apprécier un effectif global, pas plus qu'un effectif partiel, dans la mesure où la mégaphorbiaie dont elle est une composante est très dense et cache parfois un nombre important de jeunes plants.

Mesures de conservation dont bénéficie de taxon :

- Néant.

Mesures de conservation proposées :

- Sensibilisation des gestionnaires concernés.
- Pour chaque estuaire, Réserves biologiques incluant une proportion importante de berge (10 km au minimum).

Références :

- ABBAYES DES, H., & al., 1971
- BERNARD, Ca & GAVAZZI, E., 1993
- JEANJEAN, A.F., 1961
- LLOYD, J., 1859
- LLOYD, J., 1868
- LLOYD, J., 1886
- VIVANT, J., 1985